

Cycle de conférences

Bois & Cité

Cycle de
conférences
dans 17 villes
françaises

Tour d'horizon de la construction bois publique et collective

**1^{ère} conférence à Niort
vendredi 2 octobre 2009 - Entrée libre**

Plébiscitée par les décideurs publics, la construction bois continue de gagner du terrain, notamment en réinvestissant la Cité. C'est justement sur le terrain que les équipes de la campagne «**Le bois, c'est essentiel!**» poursuivent leur action en sillonnant la France **jusqu'en janvier 2010** avec un **cycle de 17 conférences**, intitulé Bois & Cité.

Le bois, une sagacité évidente

Le bois, de plus en plus utilisé dans la construction publique, a désormais prouvé son efficacité et ses bienfaits. Tant écologique, économique, qu'innovante, la construction bois démontre aussi sa capacité à répondre aux enjeux sociétaux de services aux publics, principalement grâce à sa vocation d'accueil (petite enfance, scolaires, citoyens, sportifs...).

Les décideurs publics ciblés

Dédiées à la construction bois publique et collective, les conférences Bois & Cité s'adressent d'abord à un **public de décideurs** tant publics que privés (élus locaux, architectes, professionnels du bâtiment, promoteurs...).

À l'issue de la conférence, un **ouvrage de référence «Bois & Cité»** (64 pages) sera offert à chaque participant.

Animée par Jean-Michel Lobry (PDG de Wéo - journaliste TV Nord Pas-de-Calais), la première conférence se déroulera à Niort le **vendredi 2 octobre 2009 à l'espace régional Poitou-Charentes à partir de 14h.**

Des constructions en bois citées en exemple

Sous le signe de la clarté et de l'accessibilité, cette présentation sera consacrée à deux **exemples de constructions bois de proximité** :

- **2 logements BBC à la Chapelle Saint-Laurent.**
- **5 logements ossature bois THPE ENR à Vouthon.** Porteurs de projet et maîtres d'œuvre, ayant fait l'expérience de la construction bois publique et collective, commenteront ces exemples en s'appuyant sur des supports d'animation images.

Une visite guidée de 10 logements sociaux BBC récemment réalisés à Niort sera également au programme.

Quand le bois rime avec Grenelle de l'environnement

Le bois issu d'une gestion durable des forêts (certifications PEFC™ et FSC™) est l'éco-matériau par excellence. Il répond aux préconisations du Grenelle de l'environnement et s'inscrit dans la logique des bâtiments économes et à énergie positive prévus par les futures normes en France aux horizons 2012 et 2020.

Dans ce contexte où se développe au plus haut niveau de l'État une véritable politique de la forêt et du bois, la campagne «Le bois, c'est essentiel !» s'inscrit plus que jamais comme une référence. Les engagements pris récemment par le gouvernement, en particulier suite aux déclarations du Président de la République le 19 mai dernier, ne font que confirmer les orientations de la campagne. L'essor du bois dans la construction représente donc un réel et nouvel enjeu pour notre pays et pour ses territoires.



Le bois c'est essentiel
www.bois.com



17 rendez-vous dans toute la France

Des partenaires institutionnels et médias

- Les CAUE



Lempdes 09/10

Présentation : 14 logements à ossature bois BBC à Saint-Genès-Champagnelle (63) - 63 logements collectifs et 15 pavillons à ossature bois à Issoire (63)

Aiglun 16/10

Présentation : programme des Floribondas - Cannes - logements PLS HQE® à ossature bois, certifiés Habitat et Environnement (06)

Présentation et visite du programme Saint-Jean - Aiglun - Habitation de Haute-Provence (06)

Paris 21/10

Présentation : rénovation-extension d'une agence à Athis-Mons (91) - 50 logements bio-climatiques à Saulx-les-Chartreux (91) - Îlot Frassati (21 logements sociaux) à Courtry (77)

Marcq-en-Barœul 27/10

Présentation : projet Villavenir 2 à Saint-André (59) - Centre Européen de loisirs et d'accueil à Dunkerque (59)

Rioz 29/10

Présentation : salle polyvalente d'Aromas (39) - Centre culturel social et de loisirs de Rioz (70)

- Dijon 10/11

- Nancy 13/11

- Lyon 23/11

- Montpellier 24/11

- Paris 01/12

- Bayeux 03/12

- Rennes 10/12

- Nantes 11/12

- Toulouse 14/12

- Régions Aquitaine et Centre 01/2010

Cocktail à 18h15

Entrée libre sur inscription

www.bois.com/cycle-conferences

*La campagne de communication «**Le bois, c'est essentiel!**», menée conjointement par le CNDB (Comité National pour le Développement du Bois, association loi 1901) et Skogsindustrierna (Fédération Suédoise des industries Forestières), avec le soutien financier de France Bois Forêt, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, mais aussi l'appui de partenaires représentatifs des décideurs publics, en particulier l'association des Maires de France, des Éco Maires et du Comité 21, a pour objectif de promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction auprès des collectivités locales.

En 2008, cette campagne s'est illustrée par la création du 1^{er} grand prix de la construction bois publique et collective, «**Les Totems**». Ce prix visait à récompenser les collectivités territoriales ayant «**osé**» le bois. Avec un total de 119 participants, la première édition des Totems place ce grand prix à la hauteur de toutes les espérances.



INFOS PRATIQUES

Inscription conférence

En ligne : www.bois.com/cycle-conferences

Par courrier : ICOM - Cycle de conférences

15 rue du Général Lionel de Marmier

31300 Toulouse

Par fax : 05 62 57 73 44

Lieu de conférence

Espace régional Poitou-Charentes

Les Ruralies

79231 Prahecq

Interview de Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France

Pensez-vous que le bois est un matériau de construction d'avenir pour les collectivités ?

Dans un contexte de changement climatique et de lutte contre l'augmentation des gaz à effet de serre, la place et le rôle des forêts deviennent primordiaux.

Pour que les forêts remplissent pleinement leur rôle écologique, économique, énergétique et climatique, il faut mettre en place une gestion durable des écosystèmes forestiers. Cette dernière nécessite de diversifier les espèces et les types de production, en introduisant une complémentarité entre le bois destiné à un usage énergétique et le bois de construction.

Matière première renouvelable, le bois est en croissance permanente. De ce fait, il présente un avantage écologique indéniable face aux nombreux matériaux issus de matières premières non renouvelables utilisés dans la construction. Par ailleurs, les collectivités sont très sensibles au caractère local de la ressource ; c'est une des rares matières premières pouvant être produites et utilisées sur place. De plus, le bois génère des emplois au niveau local, à tous les stades de sa transformation.

Enfin, les propriétés du bois en matière d'isolation thermique en font un matériau intéressant dans un contexte de réduction des dépenses d'énergie. C'est pourquoi, tant par les conditions de sa production que par ses qualités intrinsèques, le bois de construction est riche de perspectives d'avenir pour les collectivités locales.

Dans une politique de développement durable, pensez-vous que les collectivités ont un rôle de démonstration et d'incitation pour l'emploi du bois comme matériau de construction ?

Les communes et leurs groupements sont naturellement des collectivités de proximité, situées au plus près de leurs citoyens. Lieux de vie, d'échange, de partage, de lien social, elles ont, par leur action, un rôle de démonstration et d'incitation. En menant à bien des projets innovants, elles démontrent à leurs habitants que de nouvelles techniques sont utilisables.

Par une information de leurs résidents, les communes et leurs groupements sont à même de diffuser les bonnes pratiques, d'inciter à l'utilisation de nouveaux matériaux dans la construction. Les bâtiments publics, construits par les collectivités, sont ouverts à tous et fréquentés par la population ; cette dernière peut mesurer par l'exemple l'intérêt d'utiliser du bois comme matériau de construction. Apprécier le confort et la chaleur du bois utilisé dans la construction de la salle des fêtes peut inciter les habitants à y recourir dans leur propres projets.

À votre avis, dans quelle mesure et sous quelle forme les collectivités seraient susceptibles d'accompagner et de soutenir la construction bois ?

Au-delà de leur rôle en matière de démonstration et d'incitation, les collectivités peuvent contribuer à développer des activités économiques liées au bois de construction. Utilisant une ressource locale, générant souvent des emplois, la construction en bois correspond aux projets de développement local recherchés par les collectivités. L'acquisition d'un savoir-faire local susceptible de générer de l'activité dans et hors de son territoire ne peut qu'être encouragé par la commune.

Programme

13h30 : Accueil café

14h : Présentation du programme de la conférence et prise de parole du CNDB (Comité National pour le Développement du Bois) :

- Tour d'horizon de la construction de logements collectifs bois en France - Tout bois - mixte bois/béton - rénovation bois sur béton
- Solutions constructives en neuf, rénovation, mixte bois béton.

15h : Joël Thizon, Directeur des services techniques d'Habitat Nord Deux-Sèvres et Jocelyn Fuseau, architecte.

Réalisation présentée : 2 logements BBC à La Chapelle Saint-Laurent.

15h30 : Jean-Claude Marsaud, Directeur des services techniques Logélia Charente.

Réalisation présentée : 5 logements ossature bois THPE ENR à Vouthon.

16h : Pascal Bernard, chef de service Paysages, habitat durable au Conseil régional Poitou-Charentes, sur les aides régionales à destination des bâtiments bois.

16h15 : Conclusion par Axel David, Directeur de l'AROSH* Poitou-Charentes.

16h45 : Visite de 10 logements sociaux BBC à Niort, par Raphaël Claude, monteur d'opérations à Habitat Sud Deux-Sèvres et Brice Kohler, architecte du cabinet Triade.

17h45 : Questions-réponses

18h15 : Cocktail

*Association Régionale des Organismes Sociaux pour l'Habitat





Des constructions en bois citées en exemple

Exemple 1

2 logements locatifs BBC à La Chapelle Saint-Laurent (79)

**Par Joël Thizon, Directeur des services techniques
d'Habitat Nord Deux-Sèvres et Jocelyn Fuseau,
architecte**

Les spécificités de l'ouvrage :

- Mixité des matériaux de construction (bois locaux, briques monomur et blocs de terre crue compressée)
- Chauffage simple et efficace (poêle à granulés)
- Bioclimatisme passif poussé, avec inertie thermique grâce à la brique Monomur et aux briques d'argile crue compressée
- Recherche de compacité et simplicité des volumes
- Apports solaires d'hiver importants en façade sud et limités en été grâce aux débords de toits, aux brises soleil et à l'exclusivité du plein sud pour les grandes ouvertures.

Ce projet a fait l'objet d'une prime régionale dans le cadre des 1000 maisons ossature bois. Le jury du Palmarès de la construction bois Poitou-Charentes a apprécié la recherche de la haute performance énergétique (37 kWh/m².an) par la conception bioclimatique, l'isolation thermique et le chauffage au bois.

Pour Jocelyn Fuseau, architecte du projet, cette construction est « cohérente avec la notion de développement durable car elle consomme peu d'énergie. Elle est agréable à vivre grâce à l'utilisation de matériaux naturels et du poêle qui constitue un cœur chaud autour duquel la vie s'organise ».

- **Lieu** : La Chapelle Saint-Laurent (79)
- **Architecte** : Jocelyn Fuseau à Bressuire (79)
- **Maître d'ouvrage** : Habitat Nord Deux-Sèvres à Thouars (79)
- **Entreprise Bois** : Morisset et Fils à la Chapelle-St-Laurent (79)
- **BET structure** : ARESTE à Cholet (49)
- **Distinction** : 1^{er} Prix du Palmarès de la construction bois en Poitou-Charentes

- **Nombres d'étages** : RDC + 1 étage
- **Nombre de logements** : 2
- **Surface habitable** :
1 logement (T3) : 67 m²
1 logement (T4) : 88 m²
- **Hauteur de la réalisation** :
4m80 en bas de toiture et
5m95 au faîtage

- **Date de début des travaux** : fin 2006
- **Date de fin des travaux** : juin 2007

- **SHOB** : 240 m²
- **SHON** : 187 m²
- **SHAB** : 156 m²

- **Coût total** : 210 K€ H.T.
- **Part du bois** : 77 K€ H.T.



- **Lieu** : Vouthon, « Le Champ du Beson » (16) - à 4 kms de Montbron et à 12 kms de la Rochefoucauld

- **Architecte** : Jean Galletti, architecte salarié de LOGELIA Charente

- **Maître d'ouvrage** : LOGELIA Charente - Office Public de l'Habitat de la Charentes

- **Entreprise bois** : Entreprise Cormenier à St Cloud (16)

- **Nombres d'étages** : RDC

- **Nombre de logements** : 5

- **Surface habitable** :

3 logements de type III de 74,39 m² chacun

+ 1 logement de type IV de 89,96 m²

+ 1 logement PSLA⁽¹⁾ de 89,96 m²

- **Début des travaux** : novembre 2008

- **Fin des travaux prévue** : octobre 2009

- **SHOB** : 534,06 m²

- **SHON** : 407,33 m²

- **SHAB** : 403,09 m²

- **Coût total** : 498,84 K€ HT

- **Part du bois** : 114,14 K€ HT

Des constructions en bois citées en exemple

Exemple 2

5 logements ossature bois THPE ENR à Vouthon (16)

**Par Jean-Claude Marsaud,
Directeur des services techniques Logélia Charente**

Les particularités de la construction :

- Appel à projet de la Région Poitou-Charentes pour la construction de 5 maisons en bois à faible consommation d'énergie labellisées THPE ENR ⁽²⁾
- Système constructif en ossature bois avec isolation complémentaire extérieure et intérieure sur plancher béton et vide sanitaire
- Chauffage assuré par une pompe à chaleur (air/eau) et par radiateurs. Consommation de chauffage et renouvellement d'air inférieurs à 45 kWh/m².an
- Eau chaude sanitaire produite par panneaux solaires. Consommation eau chaude sanitaire et chauffage inférieure à 130 kWh/m²hab.an
- Carrelages pièces humides et sols souples hors pièces humides
- Ventilation mécanique hygro-réglable
- Menuiseries PVC isolantes avec volets bois
- Façade principale orientée sud avec terrasse, pergola et plantes grimpantes
- Logements avec entrée individuelle, garage privatif et jardin

Ces logements sont d'aspect traditionnel et ne se démarquent pas des constructions traditionnelles et anciennes avoisinantes.

J-C. Marsaud qualifie cette construction de «simple, compacte, à un coût proche voire égal à une construction traditionnelle». Il ajoute : «Nous avons préconisé des techniques simples et efficaces en terme de rapidité de construction et de performances énergétiques tout en améliorant l'inertie du bâti. Les objectifs sont donc atteints tant en coût qu'en performance énergétique».

(2) Très Haute Performance Énergétique - Énergies renouvelables. Les constructions THPE ENR permettent un gain d'au moins 30% par rapport à la consommation de référence. Les constructions concernées doivent également utiliser des énergies renouvelables comme la biomasse, le solaire thermique ou photovoltaïque.

Des constructions en bois citées en exemple
Visite

Lotissement « Chiron Courtinet » - 10 logements sociaux BBC à Niort (79)

Par Raphaël Claude, monteur d'opérations
à Habitat Sud Deux-Sèvres et Brice Kohler,
architecte du cabinet Triade

Les spécificités du projet :

- Choix du bois et consommation énergétique faible
- Conception bioclimatique (façade principale orientée sud et mur au nord sans ouverture, un débord de toiture protège les baies sud du soleil d'été, ventilation mécanique double flux)
- Isolation thermique (170 mm de laine de roche dans les murs et 200 mm au plafond)
- Gestion des eaux de pluie
- Production d'eau chaude assurée par des panneaux solaires
- Forte présence végétale

Outre le choix du bois et l'exigence d'une faible consommation d'énergie, une démarche globale a été conduite sur les qualités environnementales de l'opération : architecture attrayante, gestion des eaux de pluie sur site, circulation automobile réduite avec regroupement des stationnements à l'entrée du groupe d'habitation. Les systèmes de ventilation, de chauffages et le choix des matériaux ont permis un gain de 30 % de la consommation électrique par rapport aux prescriptions thermiques en vigueur, ce qui représente une consommation de 44 kW/m².an.

Selon Christian Ribbe, Président de Habitat Sud Deux-Sèvres, ces logements « sont d'autant plus remarquables qu'ils sont livrés à des conditions économiques plus que satisfaisantes pour les locataires ».

- Lieu : Niort
- Architecte : Brice Kohler, cabinet Triade à Niort (79)
- Maître d'ouvrage : OPAC Sud Deux-Sèvres à Niort (79)
- Entreprise bois : BRIVE CONSTRUCTION à St-Padoux-la-Rivière (24)
- BET structure : ATES SA à Niort (79)
- Distinction : 3^e prix du Palmarès de la construction bois en Poitou-Charentes
- Nombres d'étages : simple RDC
- Nombre de logements : 10
- Surface habitable : en moyenne 80 m²
- Hauteur de la réalisation : 4 m
- Date de début des travaux : juin 2007
- Date de fin des travaux : avril 2008
- SHOB : 1282 m²
- SHON : 911 m²
- Coût total : 1249 K€
- Part du bois : 339 K€

Pour toutes demandes
supplémentaires

- interviews maîtres d'ouvrage, architectes
- photos...

Merci de contacter le service
de presse.

CONTACT PRESSE

Agence ICOM

Isabelle Peaudecerf
15 rue du Général Lionel de Marmier
31300 Toulouse
Tél. : 05 62 57 73 43
Portable : 06 63 11 63 73
E-mail : i.peaudecerf@icom-com.fr

Chargée de communication CNDB

Béatrice Texier
6 avenue Saint Mandé
75012 Paris
Tél. : 01 53 17 19 63
E-mail : b.texier@cndb.org

